14 % ; Bayart-Permel, 5 % ; Lehousse, 13 % ; Delcourt frères, 6 %. Adjudicataire : M. Manges.

Quatrième lot : zinc et plomb, couverture et ferronnerie. Devis, 14.307 fr. 11 ; caution, 475 fr. — MM. Planquart Paul, 18 % ; Desbarbieux, 22 % ; Alfred Lugache, 16 % ; Planquart-Courier, 24 % ; Delneste, 12 %. Adjudicataire : M. Planquart-Courier.

Cinquième lot : peinture et vitrerie. Devis, 2.679 fr.05 ; caution, 90. — MM. Deuil, 15 % ; l'Association du travail, 25 % ; Bernard, 16 %. Adjudicataire : l'Association du travail.

FLERS

ACTES DE MAUVAIS GRÉ. — Dimanche, dans la nuit, des mauvais garnements, ne trouvant plus à s'amuser dans les cabarets qui étaient fermés, se sont mis, on ne sait pour quel motif, à jeter de la boue sur les vitres de l'habitation de M. Goube, maire de Flers. Les gens de la maison s'étant montrés aux fenêtres, la bande s'enfuit. M. Goube a déposé une plainte à la gendarmerie de Roubaix qui a fait, hier, une enquête qui n'a pas, jusqu'à présent, donné de résultats.

ANNAPPES

RÉUNION DU COMMISSION. — La Commission du Bureau de bienfaisance se réunira ce soir, mardi, à six heures et demie.

HEM

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE. — Lundi après-midi a pris fin l'enquête « de commodo et incommodo » prescrite par M. le Préfet au sujet de l'autorisation demandée par M. Leclercq Huot de construire un pont sur la rivière La Marque. Aucune observation s'opposant à ce projet n'a été enregistrée.

PNEUS CONTINENTAL
VAINQUEURS DU CIRCUIT DU NORD
1er ..... MM. FARMAN } Sur
2e ..... JARROTT } CONTINENTAL 7237

LILLE

LA FRAUDE. — Les douaniers ont arrêté un peigneur, Jules Bredin, âgé de 24 ans, né à Rieux (Nord), qui avait passé du tabac et de café de provenance étrangère. Cet homme a été conduit à Lille, lundi matin.

FOREST

UN DOMESTIQUE QUI VOLE LE CHIEN DE SON MAITRE. — M. Jules Lefevre, cabaretier, avait à son service, il y a peu de temps encore, un ouvrier agricole, [illegible], âgé de 33 ans, originaire de Mons-en-Pévèle. Pendant la nuit de dimanche à lundi, ce domestique a disparu, en emmenant avec lui le chien de la maison. Ce chien, estimé cent francs, a une taille de 40 centimètres, a poils roux tigrés ; [illegible] M. Lefevre s'est rendu lundi matin à la gendarmerie de Lannoy pour déposer une plainte.

IMPRIMERIE ALFRED BEBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité de **Catalogues, — Prix-Courants, — Mémoires, — Compte-rendus, — Brochures, — Travaux divers à grand tirage.** Prix très modérés. Outillage moderne. — Exécution rapide et soignée. 4

VOULEZ-VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosine, prix, 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 8546

Œufs frais, rue du Bois, 13.

WATTRELOS

UN INCENDIE DE « L'USINE A PÉTROLE ». — Les pompiers de Roubaix sont restés, toute la nuit et une partie de la journée de lundi, sur les lieux du sinistre, arrosant les décombres. On a pu, de cette façon, sauver une partie des engrais chimiques. Les dégâts ne dépasseront [illegible] de 20.000 francs.

LE CORSET « LE PRODIGIEUX »
est le corset hygiénique par excellence, toutes les personnes qui portent de l'estomac se félicitent de l'avoir adopté.
En vente chez Mme Bulteau, 22, rue Saint-Georges, à Roubaix. — Jupons de lingerie. Couch-corsets s'adaptant sur le corset droit. 7470d

TOURCOING

LES VICTIMES DE LA MARTINIQUE. — La Société géographique de Lille a eu la généreuse pensée de s'organiser, au profit des victimes de la catastrophe de la Martinique, une soirée exceptionnelle qui aura lieu, au siège de la Société, rue de Tournai, n° 110, à Lille, mercredi prochain, à huit heures et demie du soir. Le programme, qui a été publié par M. G. Roulin, [illegible] sur les Antilles volcaniques par M. Marboutin.

Les Amis de Tourcoing nous chargent d'inviter tout particulièrement les sociétaires de cette ville à assister à cette soirée et à participer ainsi à une œuvre de bienfaisance éminemment patriotique.

Les [illegible] de la Société qui ne pourraient se rendre à Lille auraient à s'associer à Tourcoing, [illegible] à M. François Masurel, président de la Section, rue de Lille.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE organise, pour le dimanche 15 juin, pour les sociétaires et leurs familles, une excursion à Orléans et Middlebourg. La cotisation est de cinq francs par personne, tous frais de voyage et dîner compris. Les adhésions seront reçues jusqu'au jeudi 12 juin.

UN ENFANT GRIÈVEMENT BRÛLÉ PAR DE L'EAU BOUILLANTE. — Dans la matinée de mardi, vers six heures, le fils de M. Verryneckx, peintre-décorateur, rue des Fauvettes, au Virgoulx, un bambin de trois ans, prenant ses ébats dans la cuisine, Soudain, l'enfant voulut s'emparer d'un chaudron rempli d'eau bouillante que sa mère avait déposé sur le feu [illegible], mais le récipient se renversa et le liquide bouillant se répandit sur l'enfant qui fut assez grièvement brûlé sur tout le corps. M. le docteur Debuchy, appelé à soigner le petit blessé, croit que son état n'inspire aucune inquiétude, en raison de sa bonne constitution.

UNE OUVRIÈRE SOIGNEUSE GRIÈVEMENT BLESSÉE. — Un accident assez grave s'est produit dans une des MM. L. et P. Motte frères, filature, [illegible], rue des Piats. Une ouvrière soigneuse, Blanche Flo, âgée de 17 ans, domiciliée à Mouvaux, rue Traversière, a eu la main droite prise dans un engrenage. Il en est résulté une désarticulation de la troisième phalange du médius avec plaies de l'index et de l'annulaire de la main droite. L'ouvrière, après guérison sera soumise à une incapacité de travail permanente partielle.

BLESSÉ AU COURS D'UNE RIXE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers onze heures, deux ouvriers, Adolphe Dhooghe, âgé de 25 ans, débourreur, demeurant rue de l'Epinette, et Arthur Vossaert, âgé de 38 ans, peigneur, demeurant rue du Flocon, se sont pris de querelle dans l'estaminet tenu par M. Lecomte, rue de l'Epinette, à la suite d'un pari de 50 centimes au jeu de boules. La querelle ne tarda pas à dégénérer en rixe au cours de laquelle Dhooghe porta de violents coups de pied à Vossaert, son adversaire, qui était tombé sur le sol. Vossaert fut relevé par ses amis dans un assez piteux état : il avait la jambe gauche fracturée à la hauteur de la cheville. La police informée, a ouvert une enquête sur les circonstances de la rixe. D'après les témoins Dhooghe aurait été provoqué par Vossaert. Quant à la fracture, on ne sait si elle est la conséquence de la chute ou des coups reçus par Vossaert.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de coton de MM. Duvillier frères, rue du Touquet, un rattacheur, Victor Lepaut, 24 ans, domicilié à Mouscron, a été blessé à la tête et à la main par suite de la rupture d'une courroie qu'il voulait placer sur une poulie. Un repos de six jours lui a été ordonné.

— Dans l'établissement de M. Christory fils, filateur, rue de Renaix, une soigneuse, Marie Dervaux, 45 ans, demeurant rue du Touquet, 44, a eu l'avant bras gauche coupé par dans les bielles de son métier. L'incapacité de travail sera d'une huitaine de jours.

— Dans l'atelier de M. Emile Parmentier, fabricant de tapis, rue de Paris, un mécanicien, Emile Melliez, 39 ans, domicilié à Roubaix, rue d'Oran, a été blessé à la main droite par un éclat de bois. Six jours de repos lui ont été prescrits.

— A la briqueterie des Francs, un briquetier, Cyrille Titeux, 25 ans, demeurant à Longemarck, travaillant pour le compte de M. Augustin Masquelier fils, entrepreneur, quai de Cherbourg, s'est blessé au talon gauche en marchant sur une pièce de fer. L'incapacité de travail sera d'une dizaine de jours.

PROCÈS-VERBAL a été dressé contre un ouvrier rattacheur, nommé L. D..., âgé de 15 ans 1/2, demeurant rue de Crétil, pour coups et blessures.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier lundi, il est arrivé aux halles : mâtes, 720 kil. ; cerises, 200 kil. ; pois, 500 kil. ; asperges, 4 boîtes ; fraises, 26 kil. ; poulets de terre nouvelles, 50 kil. ; choux, 150.

Communications

TOURCOING. — Fanfare « les Intimes ». — Réunion de la Commission mardi, à huit heures et demie.

MOUVAUX

UNE SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE LA MARTINIQUE est ouverte au Secrétariat de la Mairie de Mouvaux. Les personnes qui voudront y prendre part sont invitées à déposer leur obole entre les mains de M. Mahiet-Lamps, secrétaire, ou de M. Duprez, employé, chargés tous deux de recevoir les sommes qui leur seront confiées et d'en donner reçu.

VACCINATION ET REVACCINATION. — Un service de vaccination et de revaccination se fera à la Mairie du 2 au 15 juin, chaque jour, de 2 à 3 heures de l'après-midi.

UNE ERREUR DE NOM s'est glissée dans notre compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal. C'est M. Jules Dessurvages qui a émis le vœu que les livets d'ouvriers soient délivrés gratuitement et non M. Louis Decottignies comme il a été dit à tort.

UN VOL DE NUMÉRAIRE. — Des malfaiteurs jusqu'ici inconnus ont pénétré dans le domicile de M. Duquesne, maraîcher, au hameau des Bonnets, après avoir fracturé et escaladé une fenêtre. Ils se sont emparés en emportant une somme de vingt-cinq francs qui se trouvait dans un meuble. C'est qu'à son retour du marché de Roubaix que M. Duquesne s'est aperçu du vol. Plainte a été déposée aux gardes-champêtres.

MARCQ-EN-BARŒUL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le jeudi 5 juin, à huit heures du soir, pour discuter l'ordre du jour suivant : 1. Compte et budget du Bureau de bienfaisance. — 2. Compte et budget de l'Hospice. — 3. Compte et budget de Fabrique. — 4. Compte de gestion du receveur municipal. — 5. Compte administratif du maire. — 6. Budget additionnel communal 1902. — 7. Budget primitif de 1903. — 8. Catastrophe de la Martinique (souscription). — 9. Soutiens de famille. — 10. Tramway électrique à voie d'un mètre de Lille à Hellum.

CHIEN SUSPECT. — M. Ducorant, garde particulier de la cité Serve, a, dans la matinée de lundi, abattu d'un coup de revolver un chien noir d'assez forte taille qui lui semblait être atteint de la rage. D'après l'autopsie de la bête, faite par M. Herbaux, médecin vétérinaire, on ne a constaté sur l'animal les premiers symptômes d'hydrophobie.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Lundi vers une heure de l'après-midi le garde-champêtre Vanvoorem a arrêté un jeune homme de 21 ans, Camille Swanepoel, né à Roubaix, fils d'un artiste d'expulsion. C'est sur une dénonciation que Swanepoel a été arrêté.

ATTES BÉBÉ. — Lundi matin, vers neuf heures, le garde-champêtre Roussel passait à proximité de la ferme de M. Cornille, au Pont-de-Marcq, lorsqu'il fut prié par le cultivateur d'intervenir pour mettre à la raison son ouvrier, Richard Vanke, âgé de 31 ans, qui venait de rentrer en état d'ivresse et menaçait de briser divers objets. Le garde-champêtre se saisit de Vanke et le conduisit devant M. le commissaire de police qui, après interrogatoire, l'écroua. Vanke sera remis en liberté, mais un procès-verbal pour ivresse sera dressé à sa charge.

HALLUIN

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Jeudi prochain 5 juin, le Conseil municipal d'Halluin se réunira à cinq heures du soir pour sa session de mai. — Voici l'ordre du jour de cette séance : 1. Hospice et Bureau de bienfaisance ; comptes et budgets. — 2. Bureau de bienfaisance ; demande de subvention complémentaire ; rapport de la Commission des finances. — 3. Comptes de l'exercice administration communale pour 1901 ; id. — 4. Chapitres additionnels de 1902 ; id. — 5. Catastrophe de la Martinique ; secours ; id. — 6. Budget primitif de 1903 ; id. — 7. Service postal ; facteur auxiliaire municipal ; lettre de M. le Directeur des Postes ; id. — 8. Assurances ; renouvellement de police ; archives ; id. — 9. Achat d'un cheval ; id. — 10. Cimetière ; construction d'un abri ; déplacement et exhaussement du monument élevé à la mémoire des soldats morts sous les drapeaux ; travaux de consolidation à la haie et aux arbres ; rapport. — 11. Ecole communale des filles ; projet d'installation dans les locaux vacants de l'école de la rue du Moulin ; rapport de la Commission des bâtiments. — 12. Service des eaux ; garnitures à la pompe Worthington ; marche ; rapport de la Commission des eaux. — 13. Chemin rural du Tiez-Cailloux ; redressement et élargissement ; rapport de la Commission de voirie. — 14. Tramway de Lille à Halluin ; avant-projet ; enquête d'utilité publique ; avis du Conseil. — 15. Rue de Lille ; demande de trois propriétaires pour construction de trottoirs en participation avec la ville. — 16. Cadastre ; revision et renouvellement ; réponse de M. le Préfet. — 17. Dépenses imprévues ; communication. — 18. Demande d'augmentation de subvention par la Philharmonique. — 19. Demande de secours par la veuve du commissaire de police. — 20. Assistance médicale gratuite ; liste des ayants-droit. — 21. Soutiens de famille ; demandes. — 22. Divers.

UNE AFFAIRE DE MŒURS. — La police recherche un habitant du Coliseum, Adolphe Naemens, âgé de 49 ans, père de douze enfants, inculpé d'actes immoraux. On le croit réfugié en Belgique.

RONCQ

ARRESTATION. — Agissant en vertu d'un mandat d'arrêt émanant du Parquet de Lille, la gendarmerie d'Halluin a arrêté et transféré à Lille, un journalier, Arsène Gilles, 19 ans, inculpé dans une affaire de mœurs que nous avons relatée il y a quelques jours.

QUESNOY-SUR-DEULE

RÉUNION DE COMMISSION. — La Commission de l'Hospice se réunira, à la Mairie, le jeudi, 5 juin, à quatre heures du soir. Ordre du jour : Règlement des comptes.

FERMETURE TARDIVE DE CABARETS. — Dimanche soir, la gendarmerie a dressé trois contraventions pour fermeture d'estaminets après l'heure de la retraite.

PALMES ACADÉMIQUES. — Nous apprenons que M. Charles Becquart, sous-lieutenant à la compagnie des sapeurs-pompiers, vient de recevoir, par décret de M. le Président de la République, les palmes académiques. Nous adressons nos félicitations à M. Becquart.

COMINES

BULLETIN STATISTIQUE SANITAIRE, et mouvement de la population du mois de mai. — Naissances : 16, dont 15 légitimes et 1 illégitime.

Mariages : 6. — Décès : 15.

Causes de décès : grippe, 2 ; tuberculose, 3 ; cancer et autres tumeurs malignes, 3 ; congestion, 1 ; bronchite, 1 ; suicides, 2 ; autres maladies, 3 ; total, 15 ; plus mort-né, 1.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les marasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 29 et 27, *rue Royale* à Lille, sont transférés et réunis 21, *rue Esquermoise*, ancienne maison HENRI DELESALLE. 933

LILLE

FACULTÉ DES SCIENCES. — La Faculté des sciences de Lille ouvrira, à partir du 1er juillet 1902, une session d'examen de certificat d'études supérieures. Les candidats devront produire au secrétariat, du 5 au 16 juin, leur demande d'inscription. La Faculté des sciences ouvrira, le lundi 7 juillet 1902, une session de baccalauréat. Les compositions écrites de la 2e partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique ou moderne se feront simultanément à Lille, Douai, Valenciennes, Saint-Omer, Amiens, Laon et Charleville. Elles auront lieu le lundi 7 juillet, de deux heures à six heures.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — Dans sa dernière séance, l'Académie française a décerné une part du prix Jules-Davignaux à M. l'abbé Grisselle, ancien Maître de conférences à la Faculté catholique des lettres de Lille, pour son important ouvrage sur « Bourdaloue ».

M. l'abbé Grisselle continue ses recherches sur l'éminent prédicateur, en publiant la « Revue Bourdaloue ».

WAMBRECHIES

FÊTE DES POMPIERS. — Lundi, les sapeurs-pompiers ont célébré leur fête annuelle. A onze heures, un obit solennel a eu lieu, en l'[illegible] paroissiale, à l'intention des défunts de la Compagnie. Dans le chœur, des places avaient été réservées pour les familles ainsi que pour les membres du Conseil municipal, qui avaient presque tous répondu à l'appel. Les pompiers ont ensuite fait une promenade dans les principales rues de la commune et se sont réunis à leur local, où un magnifique banquet les attendait. A la table d'honneur, on remarquait, outre l'état-major des pompiers, MM. Carle, maire ; Dathoit et Clayessens, adjoints ; Lelong, conseiller municipal, président de la Musique municipale ; M. Pasquesoone, capitaine-commandant des Sapeurs-pompiers de Quesnoy-sur-Deûle, accompagné de ses deux lieutenants, MM. Lutz et Becquart. Au dessert, des toasts ont été portés à la municipalité, à M. Pasquesoone, et au commandant de la Compagnie. M. Chouteau. Une franche gaîté n'a cessé de régner pendant toute la durée du repas. A l'issue du banquet, un bal très animé a terminé la fête.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Une ouvrière bambrechienne de la maison de Mme Becquart-Crespel, s'est heurté le coude gauche aux volants de son métier. M. le docteur Delespierre lui a donné des soins et lui a prescrit cinq jours de repos.

Les excursions de la Société de Géographie de Lille

La Société de Géographie de Lille organise pour le dimanche 22 juin, une excursion à Mons (Procession du Car d'Or et combat du Lumeçon). Directeurs : MM. le Dr Vermersch et Dehée. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Société jusqu'au 18 juin inclus.

Les gens sérieux se sont trop coupés de l'usage de leurs vêtements pour n'avoir pas réfléchi que le bon marché coûte toujours plus cher que le beau. En examinant bien les prix de la *Maison Vanderplancke*, on s'aperçoit que pour un ou deux francs de plus elle donne des tissus nouveaux et de première qualité : c'est ainsi que l'on peut y obtenir sur mesure de magnifiques pantalons à *12, 15, 18, 21 francs*, des costumes haute nouveauté à *45, 55, 65, 75 francs*, des pardessus demi-saison derniers modèles à *45, 48, 55 francs*.

On connaît, du reste, de longue date, la réputation de plus en plus justifiée de la *Maison Vanderplancke, rue de Lannoy, 5, à Roubaix*. 6179

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort du marquis d'Estournel, ancien député de la Somme, décédé à l'âge de soixante et un ans, dans son château de Suzanne. Le marquis d'Estournel a participé pendant plus de vingt-cinq ans à la vie parlementaire.

CONSULTATIONS pour Maladies des Femmes et des enfants par Madame BERNSON, Docteur en Médecine, tous les Mardis et Samedis, de 4 h. à 5 h. 1/2, à l'*Hôtel Ferraille*, ROUBAIX. 4423

NOUVELLES RELIGIEUSES

MONT-A-LEUX. — Voici l'ordre des exercices de la neuvaine qui aura lieu en l'église de Mont-à-Leux, en l'honneur de St-Antoine de Padoue : dimanche 8 juin : Ouverture de la neuvaine, messes à 5 h. 30, 7 h. 30 ; grand'messe à 9 h. 30 (sermon) ; 3 h., vêpres solennelles (sermon) et salut. — 9, 10, 11 et 12 juin : tous les jours, messes à 6 h. et à 7 h. 30 ; salut solennel à 5 h. — 13 juin, fête de St-Antoine de Padoue : messes à 6 h., 7 h. et 8 h. 30 (instruction) ; vêpres solennelles à 5 h. (sermon). — 14 juin : messes à 6 h. et à 7 h. 30 ; vêpres à 5 h. — 15 juin, solennité de St-Antoine de Padoue : messes à 5 h. 30 et à 7 h. 30 ; grand'messe à 9 h. 30 (sermon) ; à 3 h., vêpres solennelles. — 16 juin, clôture de la neuvaine : messes à 6 h. et à 7 h. 30 ; salut solennel à 5 h. et « Te Deum ».

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 2 juin

1re affaire. — MŒURS ET COMPLICITÉ A ROUBAIX

Céline Verhelle, âgée de 25 ans, née à Renaix (Belgique), soigneuse à Roubaix, et Angelina Lepers, âgée de 36 ans, journalière, née et demeurant à Roubaix, sont acquittées.

Défenseurs : Mes Dubron et Brackers d'Hugo.

2e affaire. — ASSASSINAT A LILLE

Louis Hauw, âgé de 30 ans, né à Loos-Plage, arrondissement de Dunkerque, cabaretier à Lille, a épousé le 28 janvier 1899, Mlle Gabrielle Martin, alors âgée de 18 ans. Peu de temps après, il reprit un café situé boulevard de la Liberté, 2, à Lille, et le paya avec une somme de 10,000 francs, avancée par sa belle-mère, qui vint habiter avec les jeunes époux, jusque sa mort survenue en 1900.

A partir de cette date, Hauw devint grossier et violent à l'égard de sa femme. Il s'adonna à la boisson, et non seulement il négligea son commerce, mais il prit vis-à-vis de sa clientèle une attitude telle que, peu à peu ses clients cessèrent de fréquenter son café.

En octobre 1901, il comprit que la situation était mauvaise et il céda son établissement à son beau-frère, M. Trodet, pour aller louer un appartement rue Massena.

La femme resta chez son beau-frère, en attendant que son mari eut trouvé une situation. Enfin, Hauw trouva un estaminet rue de Pas et il espérait décider sa femme à le suivre.

Le 13 novembre, il se présenta vers six heures moins le quart chez Trodet, où il causa avec des clients du café pendant environ une heure ; puis, vers sept heures moins le quart, il se leva pour aller s'asseoir près de sa femme, sur un banc, dans la salle de débit. Il lui murmura quelques mots à l'oreille ; elle lui fit un signe négatif.

Au même instant, Hauw sortit un revolver de sa poche et tira, sur la tête de sa femme, une balle qui pénétra dans la boîte crânienne, derrière l'oreille gauche. La mort fut instantanée.

Avant de quitter le café, Hauw tenta en vain de se suicider en dirigeant son arme contre lui-même. Un quart d'heure plus tard il était arrêté sur la place de Lille. Il était porteur de lettres et de brouillons de lettres.

Soumis à un examen mental, Hauw a été déclaré pleinement responsable de ses actes. Il n'a pas d'antécédents judiciaires. Il est représenté comme sournois, brutal et vindicatif.

Hauw est condamné à 20 ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Dhooghe.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

BRUTALITÉS. — Désiré Van Wambeke, fondeur à Roubaix, a cherché querelle à une fille, Elise Demesse, 36 ans, couturière, rue du Fort, 23, qu'il connaissait depuis quelque temps et, pour un motif futile, s'est livré sur elle à de graves violences ; il alla chez elle, la jeta à terre et la traîna par les cheveux. Bien que les faits remontent à près de dix jours, la malheureuse a les yeux encore tout noirs des coups de poing qu'elle a reçus et c'est la tête bandée, marchant avec peine, qu'elle est venue déposer à la barre du Tribunal. Désiré Van Wambeke s'entend infliger quinze jours de prison et cent francs d'amende.

UN EMPLOYÉ INFIDÈLE. — Depuis huit mois environ, Alfred Desplanques, âgé de 27 ans, demeurant à Roubaix, 5, rue de l'Hospice, était au service de la Société française des Timbres Robais. Après son départ, vers la fin du mois de mars, on constata de graves irrégularités dans son service : chargé de faire les encaissements, Desplanques gardait souvent l'argent et le préjudice souffert actuellement par la Compagnie est de 600 francs. Le Tribunal inflige à Desplanques un an et un jour de prison, mais le fait bénéficier de la loi Bérenger.

LOCATAIRES INDÉLICATS. — Henri Libbrecht, 32 ans, rattacheur, logeant en garni à Roubaix, chez Mme Mathilde Nyckes, veuve Dervits, cabaretière, boulevard d'Hautmont, 9. Le 28 mars, il quitta pour aller demeurer rue Decrème ; étant ces pour conserver un bon souvenir de sa logeuse, toujours est-il qu'il emporta avec lui une paire de draps de lit et une pendule : vingt jours de prison par défaut.

— Tel est aussi le cas de Maria Tackens, 26 ans, empaqueteuse, à Roubaix, qui encourt quinze jours de prison pour avoir volé une couverture de laine à sa logeuse, Mme Elisabeth Renoubert, femme Mathyn, rue de la Redoute, 107.

LE CHAPITRE DES COUPS est bien fourni.

— Voici d'abord Hubert Winsinguès, 31 ans, débourreur, demeurant à Roubaix, rue Decrème. Sur la Grand'Place de Roubaix, mardi dernier, vers dix heures du soir, l'ivresse lui fit chercher querelle à deux passants : l'un d'eux, reçut des coups de l'ivrogne que l'agent Doutreligne parvint, non sans peine, à mettre en état d'arrestation, car il se débattit comme un beau diable, à coups de pied et de poing. Hubert Winsinguès est condamné à huit jours de prison et cinq francs d'amende.

— Jules Florin, 26 ans, tisseur à Roubaix, a roué de coups un sieur Désiré Bulteel, tisserand, demeurant à La-Neuve-Rue, à la Petite-Frontière ; l'affaire s'est passée au hameau du Vieux-Biez-Vert, à Lys, le 25 mars, et Florin s'en tire avec huit jours de prison et le sursis.

— Quinze jours de prison à Pierre Dewael, qui, le 16 mars, sur la place de Wattrelos, s'est jeté sur l'infirmière Leclercq, femme Verriest, hebdomadaire, demeurant à Roubaix, rue de Beaurewart, à l'estaminet du « Joyeux violoniste », et l'a brutalement frappée.

— Ça n'est pas tout, bon de lé. Le 25 mars, vers quatre heures et demie du soir, au cabaret, Lucien Dumortier, journalier à Wervicq-Sud, a été frappé par Charles Verfaillie, 22 ans, journalier, qui de ce chef, attrape un mois de prison avec sursis.

— Six jours pour défaut à Jules Verbeune, pour coups à Constant Vanacker, journalier à Marcq-en-Barœul, rue Sainte-Marie.

— C'est à propos de chaussures que la moutarde est montée au nez de Emile Brunel, 20 ans, mécanicien, 14, rue de Gand, à Roubaix. Il avait donné à son oncle, M. Wangermez, marchand de chaussures, rue de la Longue-Chemise, 9, une paire de souliers à raccommoder ; lorsqu'il alla m'en faire sur la recherche, il refusa de payer, prétendant avoir bon de l'argent et, comme Mme Wangermez, née Marie Dupontier, ne voulait pas lui laisser, il s'emparait, mais de force les chaussures et empoigna sa tante par le cou. Cela vaut à Emile Brunel vingt-quatre heures de prison avec sursis.

— Enfin, terminons par une bataille de dames... la scène se passe à Deûlémont, en famille. Pauline Delvoye, femme Choquériaux, et Marie Choquériaux, attraient chacune cinquante francs d'amende avec sursis.

POUR AVOIR VOLÉ, le 24 février, une montre d'une valeur de quarante-cinq francs, à Mme Irma Colson, femme Henneron, ménagère, rue Saint-Piat, à Croix, Henri Vandenbrouck est condamné par défaut à un mois de prison.

A LA GARE. — Deux ouvriers agricoles, qui venaient de Belgique pour travailler en France pendant la saison d'été, se sont faits piquer le 24 mai, à la gare de Baisieux, à la sortie de la salle des visites, lors de l'arrivée du train de 9 h. 05 du soir. Ce sont : Antoine Morbeghem, 38 ans, ouvrier agricole à Buissenal, et Emilien Andrien, 19 ans, ouvrier agricole à La Roulaine ; ils avaient chacun sur eux 1 kil. 700 de tabac, représentant une valeur de 21 fr. 15. Chacun d'eux est condamné à trois jours de prison avec sursis et cinq cents francs d'amende.

— Charles Leclercq, 22 ans, ouvrier agricole à Cogne-laert (Belgique), est dans les mêmes conditions : c'est à la gare de Tourcoing qu'il a été pincé le 28 mai, à l'arrivée du train bidge de 7 h. 40 du matin. Sur lui on a trouvé 60 jeux de carte, 100 grammes de tabac et 50 allumettes. On le condamne à six jours de prison avec sursis, plus cinq cents francs d'amende pour le tabac et les dix centimes d'allumettes, mille francs pour les cartes. Ça lui coûtera cher.

AFFAIRES DIVERSES. — Philibert Verdonck, marchand de légumes à Wattrelos, hameau du Touquet, se trouvait vendredi soir en complet état d'ivresse et faisait dès lors dans son quartier un tapage infernal. Le garde Delvaux voulut le ramener au calme, il fut frappé et injurié par l'ivrogne. — Vingt jours de prison à Philibert Verdonck. — Edouard Masselot, de Cysoing, vol, trois mois de prison avec sursis.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements

MARCEL D. — 25 kilomètres. — UN LECTEUR ASSIDU. CROIX. — M. Le Provost de Launay, 102, rue de Grenelle, Paris.

CAFÉ PHILÉMON, *rue Pierre-Motte, Roubaix*
LARDINOIS, Successeur
Grande salle pour sociétés, réunions, fêtes, noces, banquets. Prix modérés.
CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

LE TRAVAIL DANS LE NORD EN AVRIL

Le Bulletin de l'Office du Travail donne les indications suivantes :

A Lille, moins de 3 p. c. de chômeurs, 63 heures, par semaine, chez les confiseurs et chocolatiers ; 5 p. c. de chômeurs, 59 à 62 heures, chez les lithographes ; travail actif, pas de chômeurs, chez les typographes ; travail un peu plus actif que le mois dernier chez les tapissiers ; pas de changement chez les charpentiers-menuisiers ; 5 p. c. de chômeurs, chez les ouvriers sur métaux ; 16 p. c. de chômeurs, 60 heures, chez les serruriers-poêliers ; pas de changement chez les commissionnaires publics. — A Dunkerque, 6 p. c. de chômeurs environ, 63 heures, chez les tonneliers ; pas de changement chez les voiliers ; pas de changement chez les charpentiers-menuisiers ; 10 p. c. de chômeurs chez les tonneliers ; pas de chômeurs, 60 à 66 heures, chez les plafonneurs ; moitié de chômeurs chez les ouvriers du port. — A Valenciennes, pas de chômeurs, 60 heures, travail actif chez les typo-lithographes. — A Roubaix, travail assez actif chez les ouvriers textiles ; de même chez les tisserands ; 4 p. c. de chômeurs chez les charpentiers-menuisiers ; légère reprise chez les ferblantiers-zingueurs ; pas de chômeurs chez les emballeurs. — A Saint-Amand, pas de chômeurs, 66 heures, chez les charpentiers ; pas de chômeurs chez les métallurgistes. — A Tourcoing, pas de changement, 64 heures par semaine, chez les trieurs de laines ; de même chez les filateurs de coton ; travail assez satisfaisant, pas de changement, chez les tisserands ; 7 p. c. de chômeurs chez les tapissiers en grosse maquette ; 6 p. c. de chômeurs, 60 heures, chez les mécaniciens. — Travail moins actif chez les tisseurs d'Avesnes-les-Aubert ; de même chez ceux du Cateau ; légère amélioration chez les tisserands de Lesselles ; 15 p. c. de chômeurs chez ceux d'Haspres ; nombreux chômeurs chez ceux de Villers-en-Cauchies. — A Armentières, travail actif chez les ouvriers textiles ; pas de changement chez ceux d'Houplines, de Wasnehies ; pas de chômeurs, 63 heures, chez ceux de Saint-Souplet. — A Comines, pas de chômeurs, 65 heures, chez les ouvrières rubanières. — A Marly, pas de chômeurs, 66 heures, chez les imprimeurs sur tissus. — A Sin-le-Noble, pas de changement chez les mineurs. — A Gonnehem, pas de chômeurs, 60 heures, chez les scieurs. — A Felleries, pas de chômeurs, 65 heures, chez les tourneurs sur bois. — A Onnaing, pas de changement chez les métallurgistes ; pas de chômeurs, 54 heures, chez ceux d'Hautmont ; de même, et 50 heures, chez ceux de Maubeuge ; pas de changement chez ceux de Cambrai. — A Croix, 16 p. c. de chômeurs, 60 à 68 heures, chez les mouleurs. — A Anzin, pas de changement chez les verriers ; de même chez ceux de Lourches et de Fresnes.

LE GROUPE DES DÉPARTEMENTS SUCRIERS A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les députés ministériels des départements intéressés à la fabrication du sucre, réunis, lundi après-midi, à la Chambre, ont décidé de reconstituer le groupe des départements sucriers tel qu'il existait dans la précédente législature et sans distinction d'opinions. A cet effet, et après une entrevue des députés de ces départements de nuance politique différente, M. Rose a été chargé de dresser une liste nouvelle et de convoquer les nouveaux élus. Une réunion plénière aura lieu le 11 juin.

NORD

UN GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE A VALENCIENNES. — Dimanche, vers dix heures et demie du matin, M. le docteur Lambert passait à bicyclette rue de Paris, lorsque soudain l'automobile de M. André Debrysser, courtier en sucres, rue Sainte-Catherine, 10, conduite par M. Jean Boutoille, 19 ans, chauffeur, débouchait de la rue Sainte-Catherine. M. le docteur Lambert fut renversé. Il a le pouce droit luxé, la lèvre supérieure fendue, des contusions nombreuses sur diverses parties du corps. A moins de complication, ses jours ne sont pas en danger.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS. — A ANZIN. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal d'Anzin était appelé à donner son avis sur les demandes d'autorisation présentées par les Frères de charité de Saint-Vincent de Paul, pour leurs établissements de la rue de Saint-Amand, de la rue Voltaire et de la Brèche-Berne : un avis favorable a été donné.

LES PROCESSIONS A HOUPLINES. — M. l'abbé Dupuis, chapelain de l'église Saint-Charles, a fait sortir d'un mariage la procession qui s'est déroulée autour de l'église. M. Déjardin, garde-champêtre, lui a dressé procès-verbal pour infraction à l'arrêté interdisant les processions sur la voie publique.

PAS-DE-CALAIS

NOYADE ACCIDENTELLE D'UN ENFANT A MARCEUIL. — Samedi soir, le petit Marcel Pruvost, âgé de 2 ans 1/2, fils des époux Pruvost-Lambert, jouait dans la cour de l'habitation de ses parents. Tout à coup il disparut et le croit on le retrouvait dans la rivière le Gy, où il était tombé. L'asphyxie avait fait son œuvre.

ACCIDENT MORTEL AUX MINES DE PROCOURT A BÉTHUNE. — Dimanche, vers trois heures du matin, l'ouvrier Louis Péquignot, âgé de 25 ans, demeurant à Bailly-Montigny, travaillant à Bernin n° 1 de la fosse n° 2, des mines de Drocourt, dite fosse Nomain, à Rouvroy, quand, on ne sait comment, il tomba d'une hauteur de 10 à 12 mètres et se fractura l'épine dorsale. Ce malheureux qui portait en outre de nombreuses contusions sur tout le corps est mort aussitôt son arrivée à l'hôpital d'Hénin-Liétard.

UN SUICIDE SUR LA VOIE FERRÉE A LIGNY-SAINT-FLOCHEL. — La femme Dessant, 60 ans, ancienne garde-barrière, s'est jetée sous la locomotive d'un

---

FEUILLETON DU 4 JUIN 1902 N° 10

LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PAR